



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E177382

VALABLE JUSQU'AU 13/04/2027

ÉDITÉ LE

25/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/01/2019

Forme juridique : SAS

Capital : 150 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC QUIMPER CEDEX 847922689

Siret : 847 922 689 00017

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 5004112

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247000/001 5430441/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247000/001 5430441/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 25/02/2026

Raison sociale : LE BERRE- JONCOUR

KERMARIA
ZA
29120 PONT-L'ABBE

Téléphone : 02 98 87 32 11

Fax : 02 98 87 31 72

Portable : 06 48 88 78 29

Site Internet : <http://www.leberre-joncour.bzh>

E-mail : admin-leberre@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
MADIC YVES PRÉSIDENT

Effectif moyen : 38

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	03/04/2025
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	03/04/2025
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	14/04/2025
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	03/04/2025
4312 PROB	Fourniture et pose de menuiserie intérieure en bois Mention RGE	03/04/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	14/04/2021
o Fenêtres de toit	14/04/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	14/04/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	14/04/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	14/04/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	14/04/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.